

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

**Séance du : 9 janvier 2017**

Convocation du : 2 janvier 2017

Objet : SERVICES AUX HABITANTS

**Subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).**

L'an deux mille dix-sept, le neuf janvier à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Montmaur, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Bernard.

**Etaient présents** : J. Francou, F. Pinet, S. Simion, JP Bellet, M. Lonni, M. Barthelemy, JM. Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, C. Acanfora, M. Ricou Charles, R. Aquino, G. Jullien, M. Truc, G. Lesbros, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JM. Gueyraud, JP Brioulle, P. Schiazza, R. Moreau, C. Aubert, J. Bourbousse, F. Darini, N. Ferrere, F. Gatounes, J. Marcellin. B. Saudemont, M. Ventre.

**Absents** : C. Pierrot, JC Vallier, JP Artigues, M. Gaignaire

**Pouvoirs** : Céline Pierrot absente a donné pouvoir à Françoise Pinet  
Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à René Moreau  
Michel Gaignaire absent a donné pouvoir à Michel Ricou-Charles

Le Président, Jean-Marie Bernard, invite M. Francou à évoquer le sujet.

Celui-ci indique aux conseillers communautaires le fonctionnement du CIAS, le nombre d'agents qui y sont affectés (6 dont 2 à temps partiel), le budget annuel (230 000 € à 250 000 €) et la subvention annuelle versée par l'EPCI (149 000 €).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le versement d'une avance de subvention d'un montant de 34 500 €.

votants : 37 dont 3 pouvoirs	pour : 37	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20170109-De16\_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2017

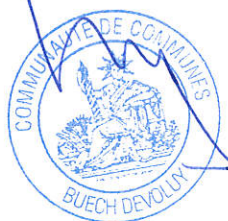
Publication : 19/01/2017

Pour le Président  
par délégation



Ainsi fait et délibéré à Montmaur  
les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président ,



Jean-Marie Bernard